

COMMUNIQUE DE PRESSE

Session publique du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

Les élues et les élus du conseil départemental seront réunis sous la présidence de Chaynesse Khirouni en session publique les lundi 19 et mercredi 21 septembre 2022.

Comme chaque année, cette session de rentrée se fera en présence du Préfet de Meurthe-et-Moselle, qui présentera lundi 19 septembre de 9 h 30 à 12 h la situation économique et sociale de la Meurthe-et-Moselle et répondra aux questions des conseillers et conseillères départementaux. De nombreux thèmes seront évoqués parmi lesquels le devenir des anciens mineurs non accompagnés placés sous la protection du conseil départemental, les routes nationales et l'A31, la lutte contre le dérèglement climatique.

La séance reprendra mercredi à 9 h avec l'allocution de la présidente et l'examen des rapports administratifs.

Les sessions du Département, comme les conseils municipaux dans les communes, sont ouvertes au public.

Elles sont également diffusées en direct sur les réseaux sociaux du conseil départemental (Youtube, Instagram, Facebook et twitter).